



Ecrit par Mireille Hurlin le 27 mars 2025

# L'association Rhéso reprise par trois acteurs locaux de l'insertion sociale



**Trois acteurs locaux l'Aharp, Cap habitat et l'AIVS Soligone ont repris, chacun pour une partie, l'activité de l'association Rhéso, structure médico-sociale née en 2007 et dévolue aux personnes en situation de fragilité sociale, économique ou psychologique, avec notamment un accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.**

Confrontée à des difficultés majeures, l'association Rhéso avait fait l'objet d'une décision de liquidation prononcée par le tribunal des affaires économiques (TAE) d'Avignon le 19 mars 2025. À l'issue de cette audience, le tribunal avait désigné trois associations locales pour reprendre les dispositifs financés par l'État, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : l'Aharp, Cap habitat et l'AIVS Soligone.

## **L'association [Cap habitat](#),**

Cap habitat, forte de 22 ans d'expérience, reprendra les dispositifs sociaux de Rhéso sur les secteurs d'Orange et de Valréas, en complément de l'offre de reprise de l'Aharp ;

## **[L'AIVS Soligone](#)**

prendra en charge l'ensemble des mesures d'accompagnement social vers et dans le logement, consolidant ainsi son expertise sur l'ensemble du territoire vauclusien. L'AIVS Soligone est l'intermédiaire entre des propriétaires désireux de louer des logements en toute sécurité et des ménages aux ressources modestes.



**De gauche à droite Sylvie Caulier-Crespo, Luc Crespo, Benoît Filist et Sylvie Martin. Copyright Aharp**

## **[L'Aharp](#) (Association pour l'Hébergement, l'Accueil et la Réinsertion en Provence),**

L'Aharp, qui exerce son accompagnement depuis 55 ans, aura en charge l'hébergement d'urgence, ainsi que les pôles d'accompagnement des femmes victimes de violences et de santé. La reprise de ces activités s'opérera principalement sur le territoire de Carpentras et, de manière plus ciblée, sur Orange pour le dispositif '[Toit d'Abord](#)'. L'Aharp œuvre dans le cadre de l'accueil de jour, la pension de famille, les lits halte soins santé. C'est aussi un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et un centre de formation. En 2024, l'Aharp a accueilli 420 personnes et déploie 282 places d'accueil et d'accompagnement, emploie 59 salariés à temps pleins et partiels et est dotée d'un budget de 5,5M€.

## **Son conseil d'administration**

Son conseil d'administration est composé de trois co-présidents : Rémy Bertaud, Luc Crespo et Sylvie Martin. Trésorier : Luc Crespo. Secrétaire : Sylvie Caulier. 7 administrateurs : Bernadette Guichard, Marie Annick Passebois, Dominique Riberi, Jacques Vincent, Jean François Bijon, Claudie Delauche et Stéphane Castelain.

